

COURRIER ARRIVÉ
27 SEP. 2019
Saint-Quentin-en-Yvelines

191
Le Chesnay, le 23 septembre 2019

Madame Alexandra ROSETTI
Vice-Présidente de Saint-Quentin-en-Yvelines
Rue Eugène Hénaff
BP 10118
78192 TRAPPES Cédex

Service Territoires

Adresse postale :
2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111
78153 Le Chesnay Cedex
Tél. : 01 39 23 42 31
emmanuelle.suzanne@idf.chambagri.fr

**Objet : Révision allégée n° 1 PLUI SAINT-QUENTIN-en-YVELINES
Avis de la Chambre d'agriculture**

Madame la Vice-Présidente,

N/ Réf. 2019_ST_292_DH_ES

Vous nous avez fait parvenir, par courrier en date du 8 juillet 2019, le projet de Révision allégée du PLUI de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 9 juillet dernier.

Je tiens tout d'abord à souligner la quantité de travail effectuée pour l'élaboration de ce dossier et l'effort de concertation qui s'est traduit par la réalisation de 2 réunions PPA.

Cependant la rédaction de l'article U2 est illégale et stigmatise la profession agricole, ce que nous ne serions tolérer. Conformément à l'article L.101-3 alinéa 1 du code de l'urbanisme, un PLU ne peut pas réglementer les pratiques agricoles.

« 2.1.2 Les constructions*, installations et ouvrages à destination d'exploitation agricole ou forestière, ainsi que leur extension* à condition qu'elles respectent cumulativement les conditions suivantes :

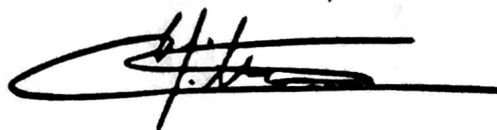
- que celles-ci ne compromettent pas le fonctionnement urbain du secteur concerné;
- qu'elles soient compatibles avec la proximité de l'habitat, il est ainsi conseillé que l'utilisation de pesticides soit proscrit. »

Pour cette raison, en l'état actuel du projet, la Chambre d'agriculture émet **un avis défavorable**.

Enfin, nous nous réservons la possibilité d'intervenir, en complément, lors de l'enquête publique pour soutenir d'éventuelles réclamations individuelles d'agriculteurs.

Vous remerciant de nous avoir consulté et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Christophe HILLAIRET